

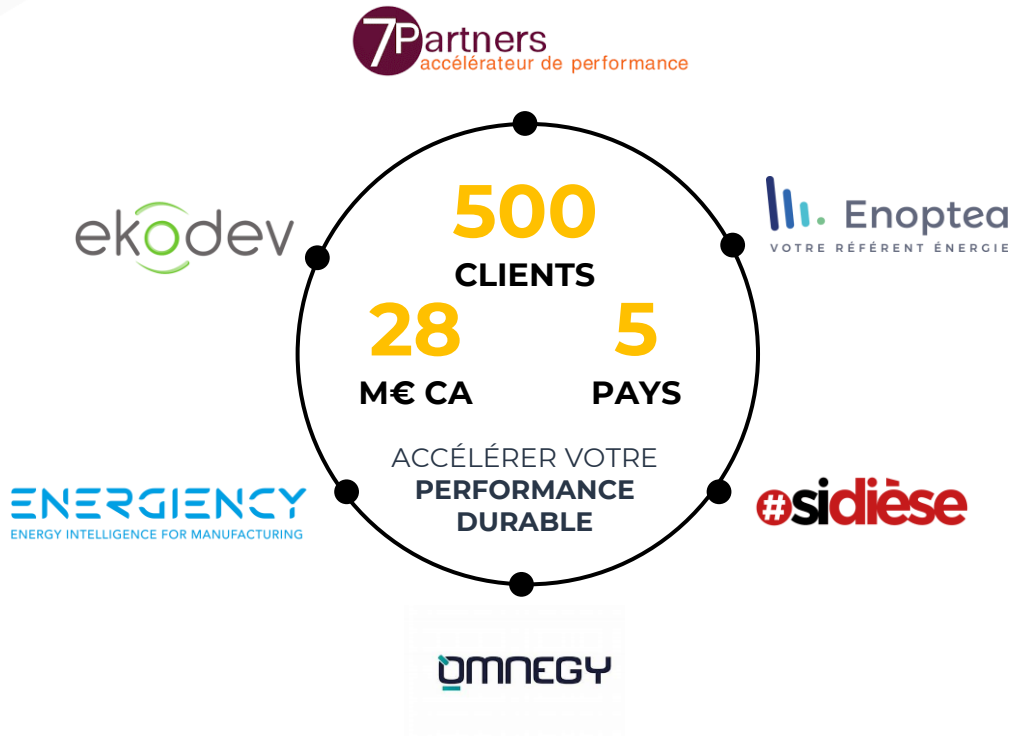


Webinaire : les opportunités de financement pour vos projets d'efficacité énergétique et de décarbonation

10/10/2024

EPSA ENERGY & ENVIRONMENT

Nos marques opérationnelles et notre empreinte



11 SECTEURS D'ACTIVITÉS

Automobile, Défense, Industrie, Secteur Public, Aéronautique, Transport, Médical, Laboratoire & chimie, Electronique, Environnement



220 COLLABORATEURS



8 BUREAUX





1

Analyser vos projets

Recherche & Innovation

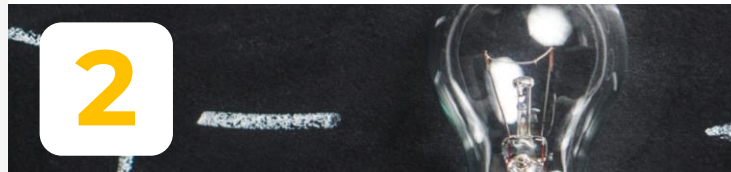
Industrie du Futur

Relocalisation

Matériel & immobilier

Efficacité énergétique

Transition écologique



2

Optimiser les dispositifs

Subventions

CEE

Avances remboursables

Prêts à taux zéro



3

Articuler les dispositifs

Régions



Opérateurs de l'état



Programmes nationaux



Appels à projets nationaux, européens, sectoriels



» Notre approche globale

Partir de votre stratégie de croissance pour élaborer le plan de financement le plus pertinent en rapport avec vos objectifs.

« Une préparation amont qui permet d'optimiser le rapport coût / bénéfice de la démarche »

« Un accompagnement destiné à décupler vos chances de succès & sécuriser votre financement dans le temps »

1. Comprendre Votre stratégie & votre organisation

Cibler les projets **prioritaires** alignés avec vos ambitions

Comprendre les **problématiques spécifiques** à votre activité

2. Structurer Vos projets & vos activités

Amener vos projets & vos équipes au bon niveau de **maturité** pour se présenter à un financeur

Proposer des fournisseurs de solutions si besoin

Go /
no go

3. Détecter Les opportunités de financement

Etablir la **roadmap** de financement & l'**ingénierie** financière associée

Organiser les guichets de façon à **maximiser** les montants

4. Optimiser Votre candidature

Assurer le **montage** & l'**instruction** du dossier auprès des guichets concernés

Recherche du **meilleur prix CEE** auprès de nos partenaires

5. Sécuriser Les financements obtenus

Suivre les dépenses & le déblocage des fonds

Nos atouts



Des équipes **pluridisciplinaires** composées de spécialistes du conseil technologique, de l'innovation, de l'énergie, associés à des experts en financement

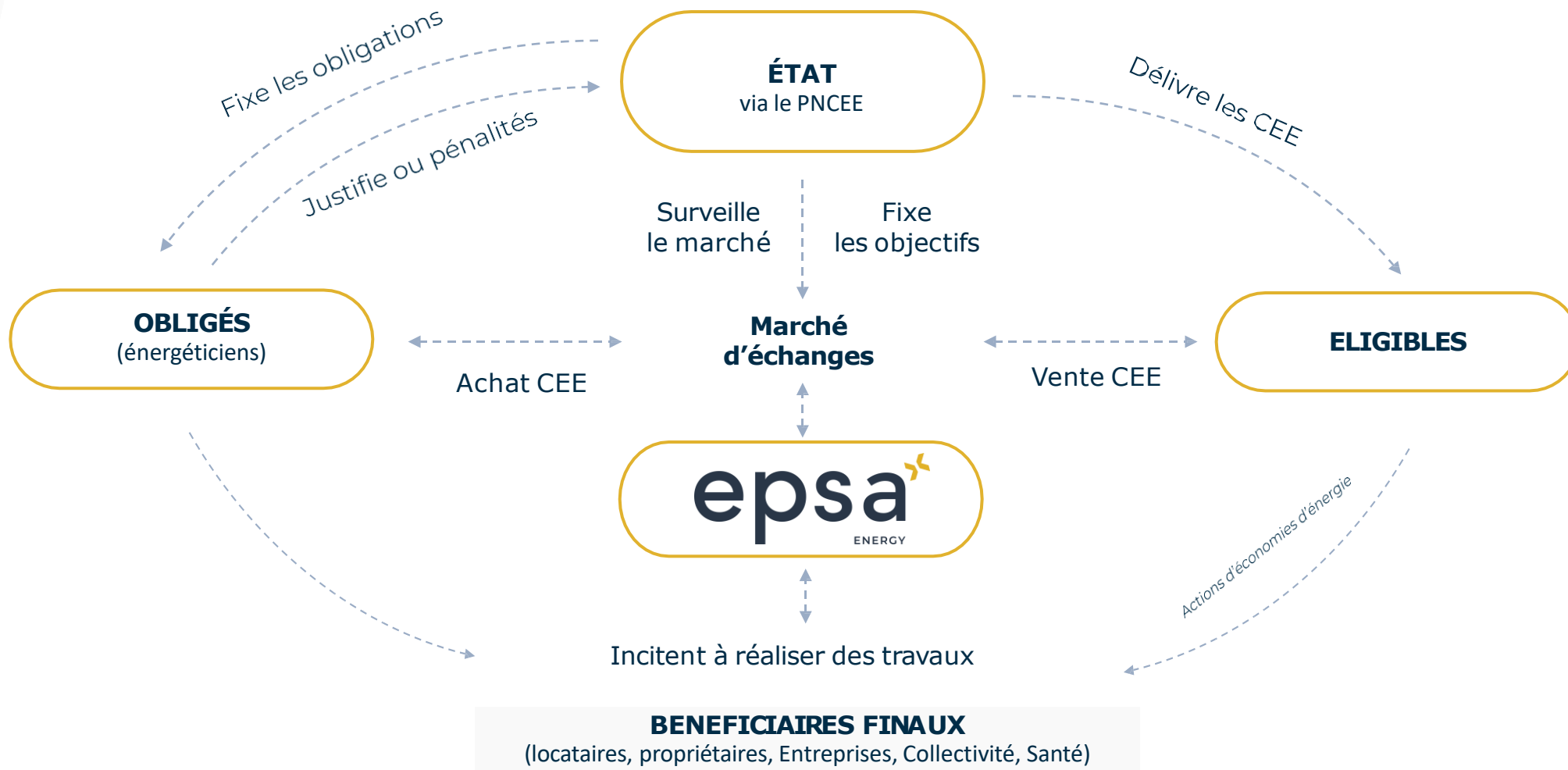


Une connaissance éprouvée des **modalités particulières** de chaque guichet & **des règles du jeu non écrites**

The background features a vertical split. The left side is a bright yellow color with three overlapping, semi-transparent, curved shapes that create a sense of depth and movement. The right side is a solid, muted grey color. The text is centered on the grey background.

Dispositifs des CEE

Notre action : Faire le lien entre les éligibles qui investissent et les obligés qui subventionnent



NOS ATOUTS

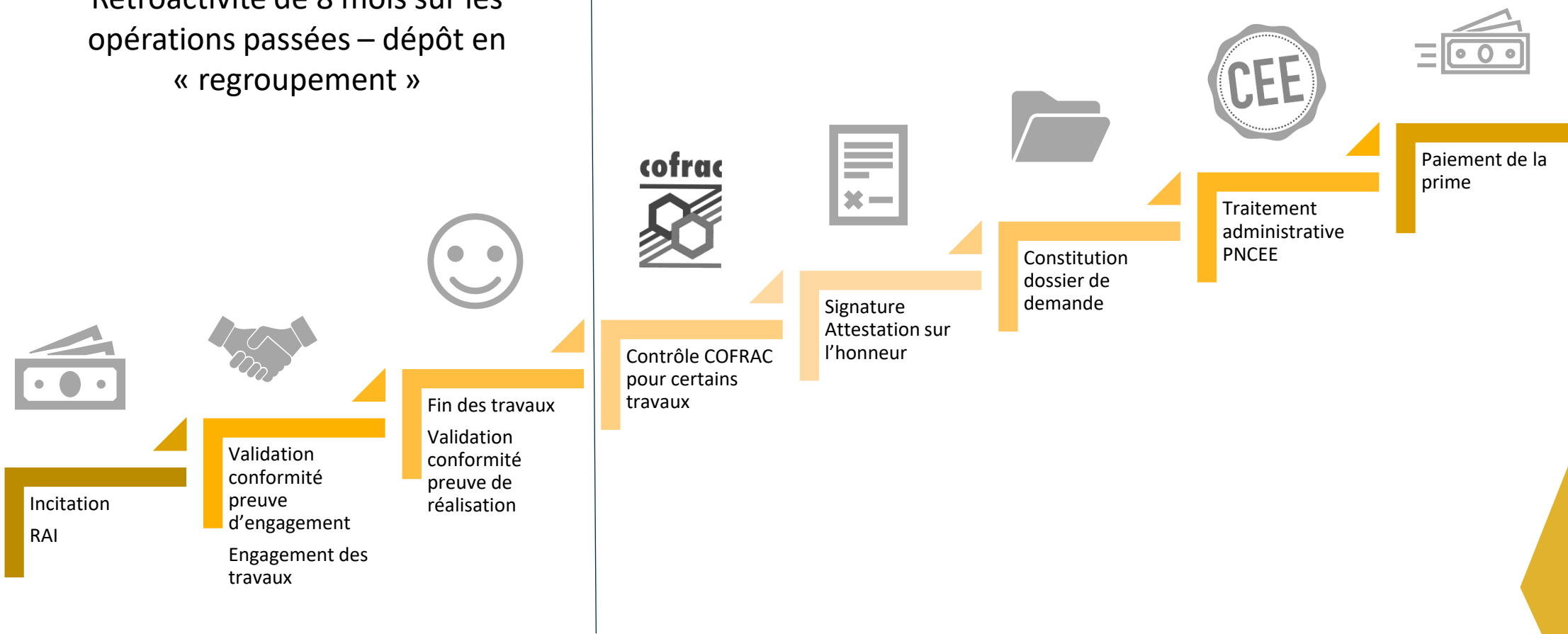
Des équipes **spécialisées** composées d'ingénieurs en efficacité énergétique maîtrisant parfaitement les rouages du dispositif CEE

Un réseau de partenaires obligés, mis en concurrence sur les dossiers clients, afin d'obtenir le **meilleur prix**

➤ Procédure de valorisation : cas classique pour les projets futurs NON ENGAGÉS

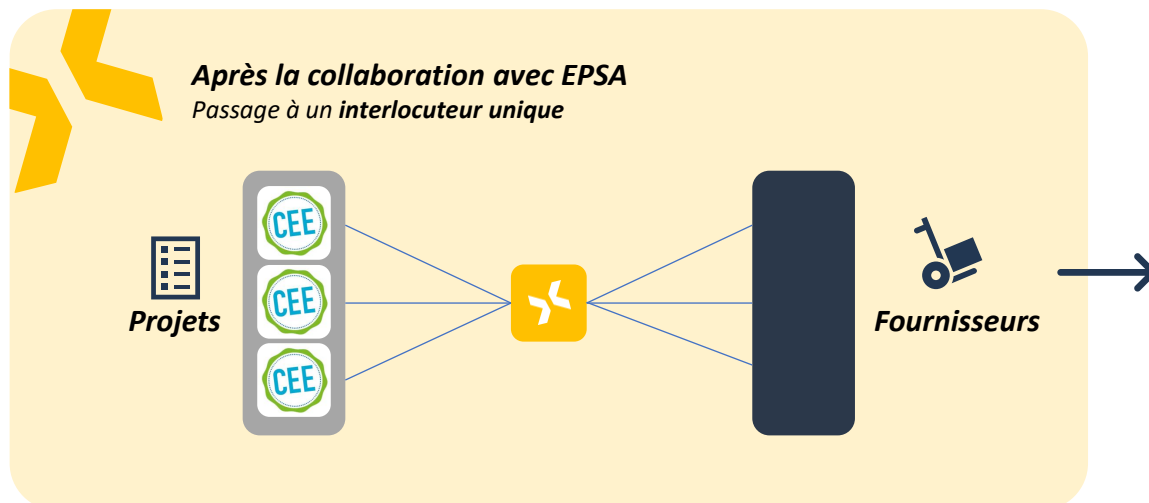
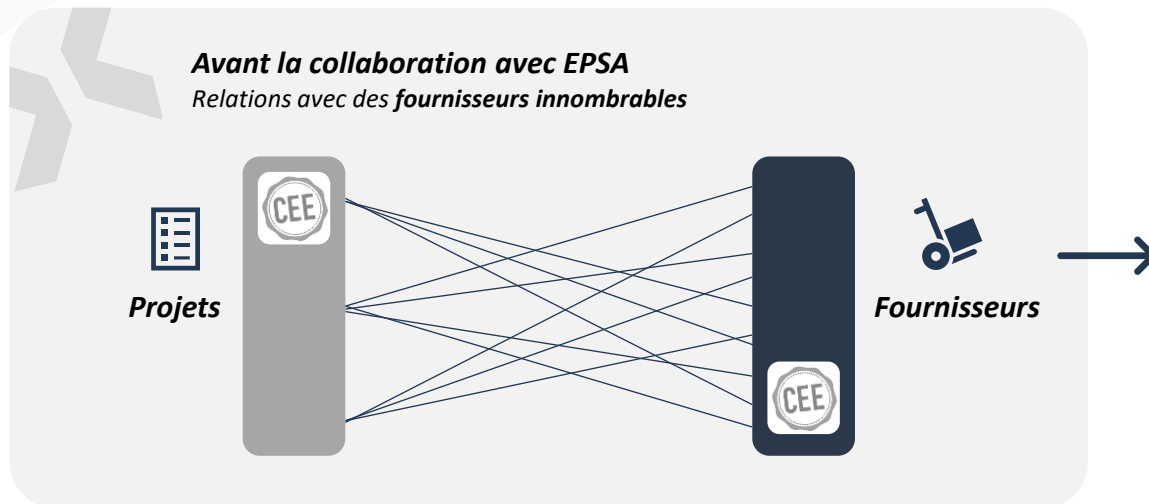
PRIVILEGE DES COLLECTIVITÉS

Rétroactivité de 8 mois sur les opérations passées – dépôt en « regroupement »



Le modèle de l'interlocuteur unique

Le CEE est un dispositif complexe, qui offre peu de visibilité aux bénéficiaires sur leur performance à son sujet



- ✗ Aucune garantie de « ne rien rater » : vos fournisseurs ne vous proposent de valoriser que les CEE qui les concernent directement
- ✗ Pas de visibilité sur la « bonne » ou « mauvaise » valorisation des CEE en termes de prix
- ✗ Pas de valorisation des CEE spécifiques : uniquement les fiches standardisées

- ✓ Centralise l'analyse des projets d'investissement en efficacité énergétique
- ✓ Garantit l'exhaustivité d'obtention des primes sur les projets éligibles
- ✓ Monte les dossiers et les valorise auprès des obligés, y compris les opérations spécifiques (hors fiches)
- ✓ Donne de la visibilité sur le niveau de valorisation des CEE, en allant chercher le meilleur prix via nos partenaires multiples

The background features a vertical split. The left side is a bright yellow color with three overlapping, semi-transparent, curved shapes that create a sense of depth and movement. The right side is a solid, muted grey color. The text is centered on the grey background.

Les opportunités à saisir en CEE

Opportunité coup de pouce : Chauffage Collectif



10

DISPOSITIF C2P



Augmentation temporaire des financements associés aux remplacements des équipements de chauffage et d'ECS fonctionnant au charbon, fioul ou au gaz, au profit de moyen de production écologiques

Opérations éligibles :

- ✓ Chaudière biomasse
- ✓ Pompe à chaleur air/eau ; eau/eau
- ✓ Raccordement bâtiment résidentiel et tertiaire réseaux de chaleur

BENEFICIAIRE?



Tout secteur tertiaire public/privé résidentiel

CONDITIONS ?



L'équipement remplacé doit être une chaudière fonctionnant au charbon, au fioul ou au gaz

BONIFICATION?



Bonifications maintenues en tertiaire et nouvelles en résidentiel

Pour une chaudière Biomasse et une PAC air/eau :

En remplacement du gaz
Volume CEE x 3

En remplacement du charbon ou du fioul
Volume CEE x 4

Volume CEE x 5 pour les PAC eau/eau quel que soit la situation initiale

DELAIS ?

Pour les opérations engagées dès aujourd'hui !

Et jusqu'au 31 décembre 2025

Sous réserve d'évolutions réglementaires susceptibles de modifier les dates de validité de l'offre Coup de Pouce



Les chaudières à condensation remplacées sont maintenant éligibles au Coup de Pouce !

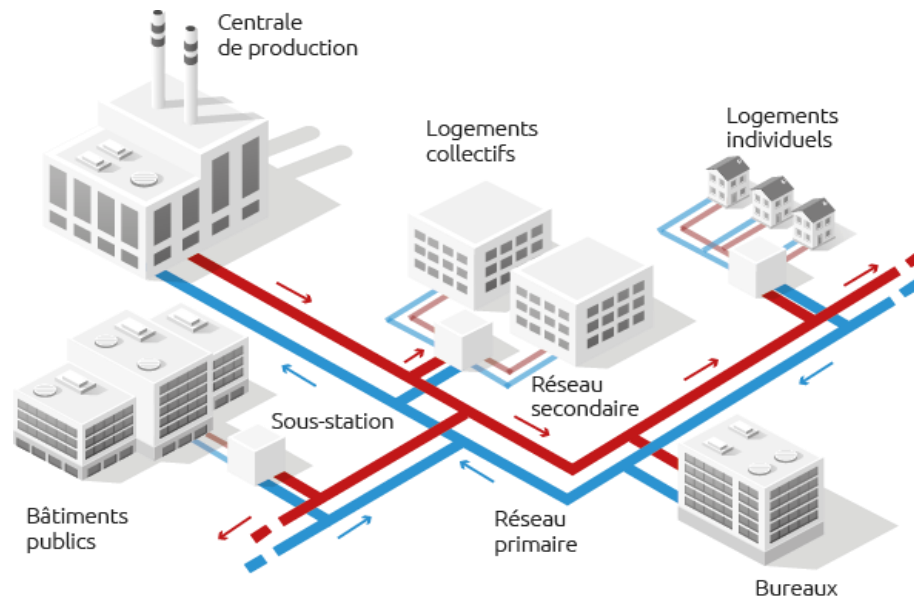
Opportunité : Raccordement au réseau de chaleur

Quelle valorisation ?

BENEFICIAIRE?



Tout secteur tertiaire public/ privé / résidentiel



OPÉRATION BONIFIÉE	CALCUL DE BONIFICATION	
	Surface chauffée ≤ 7500 m2	Surface chauffée > 7500 m2
Raccordement tertiaire	Volume = 11 000 000 kWhc (55 000 € minimum de prime)	Volume = 1 070 × S* + 3 000 000 kWhc
	Bâtiment ≤ 125 logements	Bâtiment > 125 logements
Raccordement résidentiel col.	Volume = 12 000 000 kWhc (60 000 € minimum de prime)	Volume = 77 000 × N** + 2 300 000 kWhc

**N : Nombre de logements raccordés
*S: Surface chauffée du bâtiment raccordé

3 nouvelles fiches CEE dédiées à la récupération et valorisation de chaleur fatale

IND UT 137

Mise en place d'un système de pompe(s) à chaleur en rehausse de température de chaleur fatale récupérée

Date d'entrée en vigueur : 01/01/2025

Pré requis obligatoire :

- Audit énergétique
- Étude de faisabilité en récupération de chaleur fatale

Critères :

- Performance minimale de la PAC
- Valorisation sur site
- Pthermique < 2 MW
- Chaleur fatale > 25°C

IND UT 138

Conversion de chaleur fatale en électricité ou en air comprimé

Date d'entrée en vigueur : 01/01/2025

Pré requis obligatoire :

- Audit énergétique
- Étude de faisabilité en récupération de chaleur fatale

Critères :

- Rendement minimum de conversion
- Autoconsommation sur site
- Moins de 16 GWh/an de chaleur fatale valorisée
- Chaleur fatale > 25°C

IND UT 139

Système de stockage de chaleur fatale

Date d'entrée en vigueur : 01/01/2025

Pré requis obligatoire :

- Audit énergétique
- Étude de faisabilité en récupération de chaleur fatale

Critères :

- Moins de 16 GWh/an de chaleur fatale valorisée
- Chaleur fatale > 25°C

The background features a vertical split. The left side is a bright yellow color with three overlapping, semi-transparent, curved shapes that create a sense of depth and movement. The right side is a solid, muted grey color. The text is positioned on the grey side, centered vertically and horizontally relative to the right half of the image.

Les dispositifs de subventions publiques

Fonds Chaleur – Réalisation d'installations de production de chaleur biomasse/bois

Objectif de l'AAP

- ✓ Financer des installations de production de chaleur renouvelable dont la production thermique est inférieure à 12 GWh/an.

Cibles de l'AAP



Industriels, collectivités ou associations souhaitant installer une production de chaleur par biomasse

Calendrier de l'AAP



Guichet ouvert de manière permanente

Projets attendus

- **Installations ayant une production de 1,2 à 12 GWh/an biomasse sortie chaudière.**
 - La réalisation d'une étude de faisabilité et de dimensionnement préalable à l'investissement est obligatoire. Des contraintes doivent être respectées en matière de dimensionnement, sur la ressource en biomasse et sur la qualité de l'air.
 - Dépenses éligibles : Matériels et équipements liés à la chaudière.

Modalités de financement

- Installations ayant une production de 1,2 à 12 GWh/an : Aide forfaitaire

Tranche (MWh)		Aide en €/MWhENR sortie sur 20 ans	
		Industrie	Tertiaire
0	600	12	21
601	3000	6	10
3001	6000	3	5
6001	12 000	1	4

Exemple : Installation industrielle de 2500MWh/an

$$\text{Aide} = 20 \times (12 \times 600 + 6 \times (2500 - 600)) = 372\,000 \text{ €}$$

Pas de délivrance de CEE possible

Fonds Chaleur – Réalisation d'installations de récupération de chaleur fatale

Objectif de l'AAP

Soutenir les projets de récupération de chaleur fatale.

Cibles de l'AAP



Industriels souhaitant réaliser un projet de récupération de chaleur fatale

Calendrier de l'AAP



Guichet ouvert de manière permanente

Projets attendus

Installations de récupération de chaleur fatale avec valorisation sous forme de chaleur ou de froid :

- Systèmes de captage de chaleur
- Systèmes de remontée du niveau thermique (PAC, CMV)
- **Systèmes de production de froid (groupe à absorption, PAC en montage thermofrigopompe)**
- Systèmes de stockage
- Transport, distribution et valorisation de la chaleur

Les projets doivent valoriser une quantité d'énergie thermique > 1 GWh/an

Modalités de financement

Taux d'intervention maximums : 45% pour une GE.

- Le ROI du projet sera également pris en compte dans le calcul de l'aide
- Cumul avec CEE possible pour les projets de récupération de chaleur > 6GWh/an ou comprenant un système thermodynamique (PAC, CMV)

Attention, éligible uniquement si récupération ou valorisation de chaleur fatale

BCIAT – Biomasse Chaleur pour l'Industrie, l'Agriculture et le Tertiaire

Objectif de l'AAP

- ✓ Financer des installations de production de chaleur par biomasse dont la production thermique est supérieure à 12 GWh/an.

Cibles de l'AAP



Acteurs des secteurs industriels, agricole et tertiaire

Calendrier de l'AAP



Fermé à date. Probable réouverture en 2025.

Projets attendus

Installations ayant une production supérieure à 12 GWh/an biomasse sortie chaudière.

- La réalisation d'une étude de faisabilité et de dimensionnement préalable à l'investissement est obligatoire. Des contraintes techniques, en matière d'efficacité énergétique et sur la ressource en biomasse doivent être respectées.
- Dépenses éligibles : Générateur de chaleur biomasse, Système d'alimentation automatique, Préparation et stockage des combustibles biomasse, Bâtiment de chaufferie, Installation électrique et hydraulique associée au générateur, Système d'hydro-accumulation, Comptage d'énergie, Traitement des fumées, Séparation des cendres, Réseau de chaleur.
- Critères de sélection : efficacité économique (70%), plan d'approvisionnement (15%), note technique (15%)

Modalités de financement

Taux d'intervention maximums :

- ✓ Étude : 50% pour les moyennes entreprises. Subvention plafonnée à 100k €.
- ✓ **Investissements matériels : 45% pour les grandes entreprises.**

Le ratio (Montant d'aide / TCO2 évitées) permettra de départager les candidatures. Les candidats demandant une aide supérieure à 80€ / TCO2 évitée ne seront pas retenus.

ADEME - Appel à projets Industrie Zéro Fossile – Decarb-Ind

Objectif de l'AAP

Soutenir les projets de décarbonation majeurs des entreprises industrielles

Cibles de l'AAP



Entreprises du secteur industriel

Calendrier de l'AAP



Fermé

Prolongation probable en 2024

Projets attendus

- Amélioration de l'efficacité énergétique (ex : amélioration du rendement énergétique, récupération de chaleur, etc.)
- Modification du mix énergétique (ex : électrification d'un procédé fonctionnant au gaz)
- Intrants de matière alternatifs (ex : procédés de recyclage et/ou d'utilisation de matière recyclée conduisant à une réduction des émissions GES)
- Réduction d'autres gaz à effet de serre que le CO₂ (ex : CH₄, HFC, etc.)

Budget minimum du projet : 3 000 000 €

Minimum 1000 TCO₂eq/an d'émissions de GES évitées

Il faut : TRB sur 4 ans = (CAPEX – aides) / (gains énergie et matière sur 4 ans) >= 1

Modalités de financement

Taux d'intervention maximums :

Typologie de projet	PE	ME	GE
Investissements industriels	50% à 65%	40% à 55%	30% à 45%

Aide cumulable avec les CEE

Les taux d'aide varient selon la nature du projet.

Aide moyenne de 50€/TCO₂eq évitée sur 20 ans lors de la précédente vague de l'AAP.

The background features a vertical split. The left side is a bright yellow color with three overlapping, semi-transparent, curved shapes that create a sense of depth and movement. The right side is a solid, muted grey color. The text 'Cas pratique' is centered in the grey area.

Cas pratique



CLIENT | PROJET

Secteur d'activité

Agro-alimentaire

Problématique | Contexte

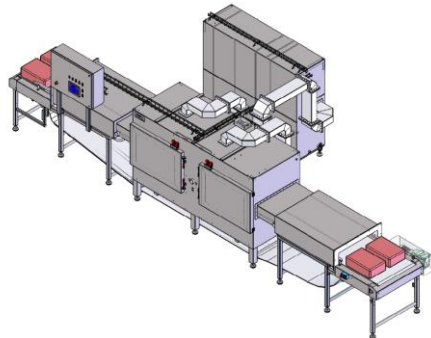
Augmentation capacitaire de production de fruits secs

Enjeux

Doubler la capacité de production tout en intégrant la performance énergétique

Projet identifié suite à l'audit

Acquisition d'un nouveau séchoir par micro-ondes



Démarche & problématique

Enjeux & méthodologie

- Identifier une technologie conforme aux enjeux du client
- Calculer les économies d'énergie vis-à-vis de la solution technique de référence (fours de séchage vapeur produite par une chaudière gaz naturel)

Problématiques rencontrées

Extrapoler la consommation d'énergie de référence sur les futurs volumes de production de l'entreprise, basée sur la performance énergétique des séchoirs existants



DONNÉES CLÉS

Investissement

550 k€

CEE

129 k€

Subventions

90k€



CLIENT | PROJET

Secteur d'activité

Pharmaceutique

Problématique | Contexte

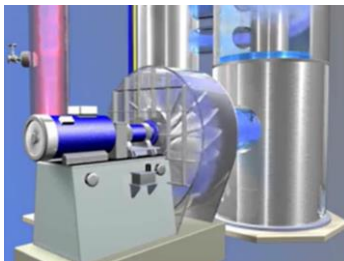
Installation d'une unité de concentration de sous-produits

Enjeux

Valoriser le sous-produit
Limiter l'utilisation de la station d'épuration du site client
Augmentation capacitaire de production (station d'épuration saturée, limitant la capacité de production amont)

Périmètre projet

Installation d'une unité de concentration avec CMV
Recompression mécanique de vapeur



Démarche & problématique

Enjeux & méthodologie

- Valoriser le choix technologique opéré par le client
- Calculer les économies d'énergie vis-à-vis de la solution technique de référence (installation multi effets avec recompression thermique de vapeur)

Problématiques rencontrées

Identifier les quantités d'énergie économisables via le choix technologique opéré par le client, n'ayant pas d'installation actuelle sur laquelle se baser
Recueillir les consommations énergétiques de chaque variante technologique dans les ressources bibliographiques disponibles



DONNÉES CLÉS

Montant Surcoût

+316 k€

Par rapport à la technologie de référence

173 k€

CEE

+

90 k€

Surventions

ROI

2 ans

Après prise en compte des aides



epsa 
improve YOUR EFFICIENCY



65 rue d'Anjou - 75008 Paris



+33 (0)1 84 17 54 72

